

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
CANTON LA FERTE-SOUS-JOUARRE

**Extrait de délibération du Conseil Municipal
en date du 19 juin 2025**

Tél : 01.64.33.01.89
mairie@germignyleveque.fr

Nombre de conseillers
en exercice : 15
- présents : 9
- votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq le dix-neuf juin
le Conseil Municipal de la commune de Germigny l'Evêque,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie
sous la présidence de Madame Aline MARIE-MELLARE, Maire.

Date de convocation et d'affichage du Conseil Municipal :
12 juin 2025

Etaient présents : Mmes Mrs : MARIE-MELLARE Aline - DANET Céline - CASCALES Rodolphe – DUBREUIL Joëlle -
BARRANGER Carole - RISPINCELLE Josiane - ZOETEMELK Danièle - SALAMONE Célestin - LEFRANÇOIS Philippe

Absents représentés : Alain BRIAND par Aline MARIE MELLARE - Jean-Marie MORLET par Rodolphe CASCALES -
Bruno MERLIN par Céline DANET - Bérangère LONGUET par Joëlle DUBREUIL - Lydie ZITOUNI par
Carole BARRANGER – Jean-Luc SCANZAROLI par Josiane RIPINCELLE

Secrétaire de séance : Joëlle DUBREUIL

2025-14 Modification du périmètre du SDESM par adhésion de la commune de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2224-31 et L5211-18 relatif aux modifications statutaires :

VU l'arrêté préfectoral 2022/DRCL/BLI n°5 du 03 février 2022 autorisant la modification des statuts du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM) ;

VU la délibération n°2025-07 du comité syndical du SDESM en date du 05 mars 2025, approuvant l'adhésion de la commune de Savigny-le-Temple ;

VU la délibération n°2025-51 du comité syndical du SDESM en date du 09 avril 2025, approuvant l'adhésion de la commune de Quincy-Voisins ;

CONSIDERANT que les collectivités membres du SDESM doivent délibérer afin d'approuver cette adhésion et la modification du périmètre qui en découle par l'arrivée des communes de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés

- **APPROUVE** l'adhésion des communes de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins.
- **AUTORISE** Monsieur le Président du SDESM à solliciter Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne afin que soit constatée, par arrêté inter préfectoral, l'adhésion précitée.

VOTE : Contre (0), Abstention (0), Pour (15)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme à l'original

Fait à Germigny l'Evêque, le 19 juin 2025

Le Maire,
Aline MARIE MELLARE

